

# LA FRÉQUENTE COMMUNION D'ANTOINE ARNAULD :

GENÈSE D'UNE ŒUVRE

par Jean LESAULNIER

Le livre *De la Fréquente Communion* est un ouvrage unique en son genre (1). Au milieu de l'été 1643, une parole nouvelle va réveiller bien des consciences chrétiennes assoupies et susciter nombre de conversions spirituelles, en même temps qu'elle provoque d'âpres combats et des luttes fratricides à l'intérieur de l'Église catholique. Cette œuvre d'un homme jeune et ardent, à peine âgé de trente ans, est aussi le fruit d'un dialogue profond avec un directeur spirituel affaibli par des mois de prison, aux facettes multiples et parfois contradictoires, mais plus déterminé que jamais à marquer de son empreinte ses amis, son Église, son temps.

Le 1<sup>er</sup> février 1642, l'abbé de Saint-Cyran écrit de Vincennes à Antoine Arnauld :

« *Tempus tacendi et tempus loquendi* : Il y a un temps pour se taire et un temps pour parler ». Le temps de parler est arrivé. Ce serait un crime de se taire et je ne doute nullement que Dieu ne le punît en votre personne par quelque peine visible et très sensible. Je vous ai dit souvent que je suis très lent dans les grandes et importantes affaires ; mais, quand le temps est arrivé, il m'est impossible de changer ou de perdre un moment pour agir sans cesse dans toute l'étendue de ma lumière et de mon pouvoir » (2).

En redisant les mots de l'*Ecclésiaste* (3), le maître engage son disciple à profiter, sans retard et sans scrupule, de l'occasion qui lui est offerte de prendre la parole, pour la produire au grand jour. Mais en prenant la plume, le nouvel auteur ne se fait pas que le héraut d'une réflexion personnelle et commune mûrie dans la retraite et la prison : il devient le porte-drapeau d'un mouvement, connu sous le vocable de Port-Royal, un mouvement dont la *Fréquente Communion*, pour reprendre les mots de Sainte-Beuve, est le premier ouvrage de théologie sagement écrit, sagement pensé [...], tout à fait judicieux de déduction » (4).

L'historiographie de Port-Royal affirme généralement que l'occasion de la publication du premier grand ouvrage d'Arnauld est un bref écrit d'un jésuite, Pierre de Sesmaisons : l'écrit a été rédigé à l'intention de l'une de ses pénitentes, la marquise de Sablé, et communiqué par cette dernière à son amie la princesse de Guéméné. C'est oublier que l'un des acteurs de l'affaire, et non des moindres ni des moins actifs, puisqu'il s'agit de l'abbé de Saint-Cyran, a lui-même composé, auparavant, pour la princesse, un opuscule sur le même sujet (5).

A l'automne 1639, pour répondre à un souhait de sa pénitente, Anne de Rohan, épouse du prince de Guéméné (6), issus tous les deux de la noblesse bretonne, le prisonnier de Vincennes rédige un écrit où naturellement ses conceptions spirituelles sur la pénitence et sur le péché, sur la grâce et sur la communion, vont trouver libre cours (7). Emprisonné depuis dix-huit mois sur ordre de Richelieu, Jean Duvergier de Hauranne reçoit quelques visiteurs, entretient une correspondance régulière avec certains amis, travaille et prie beaucoup (8). Si les angoisses des premiers temps de sa détention ont disparu, il craint toujours, et Port-Royal avec lui, de nouvelles persécutions ; sa santé s'est altérée, et la maladie revient attaquer un corps déjà affaibli. Pourtant, ainsi que l'écrit Jean Orcibal, « il sortit transformé d'une crise, qui a tous les caractères de la « seconde conversion » qu'offrent les vies de presque tous les grands spirituels » (9). Et si, à Vincennes, où il passera près de cinq ans, du 14 mai au 6 février 1643, aucun ouvrage érudit ne sort de la plume de Saint-Cyran, sa « bibliothèque intérieure », pour reprendre l'une de ses expressions (10), lui suffit, car elle est formée des grandes vérités qui constituent ce qu'il appelle sa « théologie familière », « mieux adaptée que l'autre aux besoins des âmes » (11). Car tel est bien le souci premier du directeur de Port-Royal.

Au cours de l'été 1639, M<sup>me</sup> de Guéméné, « l'une des plus belles femmes du monde », au dire de M<sup>me</sup> de Motteville (12), « grande dame de plus de beauté que de vertu », selon J. Orcibal (13), a plusieurs entretiens avec son ami Robert Arnauld d'Andilly, frère aîné d'Antoine : « Robert était, note le futur cardinal de Retz, encore plus amoureux que moi [de M<sup>me</sup> de Guéméné], mais en Dieu, purement et spirituellement » (14). La princesse se convertit et échange de nombreuses lettres avec Saint-Cyran (15) : il joint à l'une d'elles une *Instruction abrégée*, qui présente des règles relatives à l'usage des sacrements, en particulier sur la pénitence et sur la communion. Ce petit écrit est confié par M<sup>me</sup> de

Guéménée à M<sup>me</sup> de Sablé, qui, avant de devenir l'amie et l'hôte des moniales de Port-Royal, est une dirigée des Pères de la Compagnie de Jésus. Cette femme d'esprit et cette précieuse, qui fait l'admiration de Voiture, de Chapelain et de Guez de Balzac (16), a été instruite dans sa jeunesse par le P. Pierre Cotton, confesseur du roi ; puis elle a été confiée après son mariage à un autre directeur jésuite, le P. de Sesmaisons, préfet spirituel à la maison professe de Paris (17).

Sur l'eucharistie, comme sur la pénitence, le confesseur de M<sup>me</sup> de Sablé formule des principes contraires à ceux qu'a reçus de Saint-Cyran M<sup>me</sup> de Guéménée. Cette dernière, remarque René Rapin, « s'avisa de critiquer les communions de la marquise trop fréquentes pour une personne du monde » (18). Le P. de Sesmaisons lui adresse une réponse écrite en s'inspirant du livre d'un chartreux espagnol, Antoine Molina (19), qui fixe trois règles touchant la fréquente communion : « La première était l'usage ancien de l'Église, la tradition, les sentiments des Pères, les paroles de l'Évangile [...] ; la seconde règle est le conseil d'un directeur sage, expérimenté, spirituel [...] ; la troisième règle est l'état et la condition des affaires de chacun » (20).

Tels sont les points, revus par le P. de Sesmaisons, qu'Antoine Arnauld se propose d'examiner et de critiquer, avant de composer son livre *De la Fréquente Communion*, « pour servir de réponse, comme l'indique un sous-titre, à un écrit intitulé : *Question : s'il est meilleur de communier souvent que rarement* ». Saisi de la question à la fin de 1639, Arnauld mettra un peu moins de deux ans à le présenter au libraire, qui le livrera au public le 26 août 1643 : date de l'achèvement d'imprimerie de la première édition (21). Elle sera suivie d'une deuxième dans la quinzaine suivante et de plusieurs autres en 1643 et 1644 (22). Mais elle provoquera surtout, à l'intérieur de Port-Royal, comme à l'extérieur, une multitude de réactions favorables et d'attaques en tous genres. L'histoire paraît simple, trop simple sans doute. Comment le disciple de Jean Duvergier de Hauranne en est-il arrivé là ?

\*

\* \*

L'itinéraire intellectuel du jeune Arnauld est assez bien connu, comme l'ensemble de son *cursus studiorum*. Après la mort de son père (23), Arnauld est confié, pour sa première formation, à un maître dont il n'a pas souhaité nous transmettre le nom : dans un *Mémoire* qui pourrait dater de 1640, il se contente d'affirmer ce qui suit : « Ma

mère [...] me donna pour précepteur particulier un homme qui prit de moi un soin admirable ; et je serais bien ingrat si je ne croyais pouvoir, je ne dis pas m'acquitter, mais seulement parler comme il mérite, des obligations que je lui en ai. C'en est même une nouvelle de ce que son extrême modestie l'empêche de reconnaître combien je lui en suis obligé » (24). Ensuite, le jeune homme poursuit des études au collège de Calvi-Sorbonne : il y bénéficie des leçons de M. Oger et suit les cours de Pierre Le Clerc, « un homme qui a toujours fait revivre en sa personne la sainteté des mœurs anciennes et qui est présentement le très digne doyen de la sacrée Faculté de théologie » (25).

Après avoir suivi sa philosophie au collège de Lisieux, où il travaille toujours aux côtés de ses neveux Antoine Le Maistre et Louis-Isaac Le Maistre de Sacy, Antoine Arnauld renonce, en 1632, aux études de droit, suivant les conseils insistants de sa mère et de Saint-Cyran, qui « fut consulté sur ce sujet » (26). Cette période, qui va le conduire au baccalauréat en théologie, est marquée par l'enseignement d'un professeur de Sorbonne, Jacques Lescot, confesseur de Richelieu et futur évêque de Chartres (27). Les leçons du maître portent sur le traité de la grâce, conçu selon les vues des scolastiques modernes et non selon celles des Pères et de saint Augustin (28). L'abbé de Saint-Cyran de son côté recommande à son futur disciple de joindre à ces leçons les ouvrages de l'évêque d'Hippone, dont il lui offre les deux volumes sur la grâce (29).

Pendant cette période, Antoine Arnauld songe à devenir prêtre. Au début de 1634, il évoque cette intention dans une lettre à sa sœur, la Mère Agnès, qui séjourne alors à l'abbaye du Tard, à Dijon (30). Le 8 février, dans sa réponse, elle lui souhaite de faire « autant de progrès dans la science des saints, comme en la scolastique », et lui demande de lui envoyer son travail sur les psaumes. Le 28 septembre suivant, elle reprend la plume après six mois de silence, pour lui dire sa joie de le voir entrer dans les ordres : « Je relis encore présentement votre lettre [du début de 1634], où je trouve tant de bons sentiments que je n'ai qu'à bénir Dieu, qui vous les donne, principalement celui qui vous fait désirer de profiter davantage de la science des saints qu'en celle de l'école, qui enferme, comme vous dites, *un tumulte de disputes* (31), dans lequel la paix de l'âme et le silence intérieur, qui la rendent capable d'entendre le parler intime de Dieu, ne se trouvent pas toujours ». Il ne fait nul doute que des conseils identiques ne soient prodigués aussi au jeune étudiant par d'autres membres de sa famille, comme ses sœurs Angélique (32) et Catherine, et son frère aîné, Robert Arnauld d'Andilly.

Antoine Arnauld va franchir avec une certaine lenteur les étapes qui feront de lui un prêtre, en 1641, et un docteur deux ans plus tard.





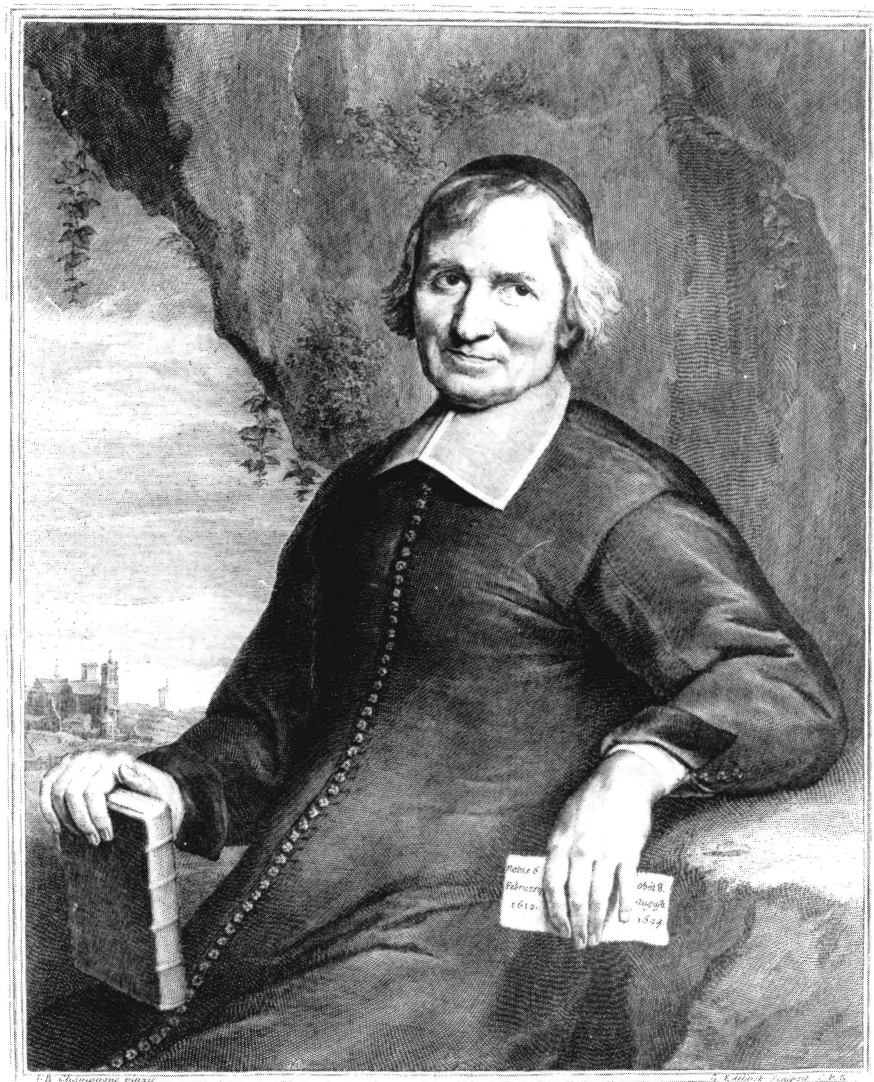
*Champaigne sculp.*

*Messire. Antoine. Arnaud,*

*P. Drevet sculp.*

*Prêtre & Lecteur en Théologie, de la Maison & Société de Sorbonne, Né le 3<sup>e</sup> février 1612. - est mort le 8. d'oult 1694. ..*

Fig. 1 : Antoine Arnauld, gravure de Pierre Drevet, d'après un tableau de J.B. de Champaigne.



*Antonius Arnauld Doctor Theologus Socius Sorbonicus.*

Fig. 2 : Antoine Arnauld, gravure de Gérard Edelinck, d'après un tableau de J.B. de Champaigne.

Ses trois premières années d'études s'achèvent le 14 novembre 1635 quand il présente sa thèse de bachelier, après une grave maladie, une pleurésie. La séance de soutenance est présidée par Étienne Tonnelier, docteur du collège de Navarre et curé de Saint-Eustache, et se déroule de midi au soir, dans les écoles extérieures de la Sorbonne. Dédiée à l'Assemblée du clergé de France, alors réuni à Paris, elle rencontre un succès général auprès des nombreux prélats et des députés du second ordre, qui y assistent. Le seul mécontent est le docteur Lescot. La thèse en effet traite déjà de la grâce, de la trinité, des attributs et des anges, tous sujets que l'étudiant en théologie aborde dans une perspective que désapprouvé formellement son professeur, ce qui ne surprend guère quand on connaît les propositions hardies qu'y multiplie son auteur.

« A la suite de l'école oratorienne, note Jean Orcibal, il identifia la liberté avec l'adhésion à la volonté de Dieu, et non avec l'indifférence. Mais, surtout, il s'attaqua au pélagianisme sous toutes ses formes. Il nia avec force la possibilité d'un état de pure nature, dans lequel Adam serait mort. Passant à la nature déchue, il soutint que les enfants morts sans baptême souffraient des peines sensibles, que les Hébreux n'étaient pas justifiés par la loi de Moïse et que les Gentils l'étaient encore bien moins par leurs prétendues vertus. Même après la venue du Christ, la concupiscence reste le fond de l'homme [...]. Notre justification — toujours imparfaite — est, dès ses débuts, l'œuvre de la charité allumée en nos cœurs par le Rédempteur. Bien plus nous avons besoin d'une aide surnaturelle spéciale pour chacun de nos actes. La prédestination est d'ailleurs gratuite et, à parler d'une volonté absolue, Dieu n'a pas voulu le salut de tous les hommes » (33).

Un assez long temps s'écoule avant que le bachelier n'engage ses études de licence. A la Pentecôte 1636, il est admis comme « hôte » de la maison de Sorbonne, c'est-à-dire qu'il obtient le droit d'y loger. Il aurait dû alors, selon les usages de la maison, commencer à enseigner la philosophie, avant d'entrer en licence. Or, écrit Jérôme Besoigne, il ne put « se résoudre à un cours de philosophie qu'il lui aurait fallu faire pour être reçu de la Société et avoir droit aux assemblées de la maison » (34). Mais ce n'est qu'à Pâques 1638 qu'il commence le cycle qui le conduit au grade de licencié. Le 12 novembre 1638, il soutient sa première thèse de licence ou sorbonique, de six heures du matin à six heures du soir, selon l'usage : elle porte sur l'Incarnation. Le 21 novembre 1639, ce sera la deuxième thèse, ou mineure ordinaire, sur l'Église, l'hérésie et le schisme, et, le 13 janvier 1640, la majeure ordinaire, sur les sacrements. Le cycle sera complet quand Arnauld aura présentée sa quatrième et dernière thèse, appelée la vespérie, ou thèse de doctorat, à la fin de

1641 ; mais il devra attendre 1643 pour être admis et reçu dans la Société des docteurs.

Plusieurs raisons expliquent sans doute la longueur de ce parcours. On avance que le benjamin des Arnauld est d'une constitution délicate : il est vrai qu'une pleurésie a retardé de six mois en 1635 sa soutenance de bachelier et qu'il est question çà et là de la « faiblesse de sa santé » ; il mourra pourtant à quatre-vingt-deux ans passés. Il est surprenant qu'il ne termine pas sa licence avant 1640 et que si peu de renseignements aient été transmis sur Arnauld pour les années 36 et 37.

Le jeune étudiant est certainement frappé par les tribulations auxquelles sont soumises les religieuses de l'Institut du Saint-Sacrement, et la Mère Angélique Arnauld au premier chef, et par la campagne violente qui pousse Saint-Cyran, en août 1636, à abandonner la direction spirituelle de cet Institut (35). D'un autre côté, Antoine Arnauld ne peut qu'être frappé par la conversion d'Antoine Le Maistre, son neveu : ce brillant avocat prend, à la fin d'août 1637, la décision de quitter le barreau et la rend publique par une lettre ouverte qu'il adresse au chancelier Séguier et qui fait grand bruit (36).

Nicolas Fontaine, dans ses *Mémoires*, nous apporte des indications très utiles pour comprendre le jeune Arnauld : ce dernier se faisait « admirer de toutes les personnes qui le connaissaient. Il faisait ce que font les plus honnêtes gens de famille qui aspirent au doctorat. Il était extrêmement propre [...]. Il faisait rouler le carrosse à Paris. Ses amis qui avaient des lumières bien supérieures aux siennes n'osaient rien lui dire de peur de troubler son esprit et se contentaient de gémir en eux-mêmes de le voir entrer tête baissée dans la voie large et commune, dont ils prévoyaient les dangers » (37).

D'un autre côté, Arnauld se pose beaucoup de questions :

« Que prétends-je avec tout cet éclat de la Sorbonne ? Mes actes peuvent-ils avoir plus d'applaudissements que les plaidoyers de mon neveu au Palais ? Vient-on de plus loin, et se presse-t-on plus pour m'entendre que l'on faisait pour le venir ouïr haranguer ? Ne serait-ce pas une honte à moi de ne le pas suivre, et de ne pouvoir pas rompre des chaînes moins puissantes que les siennes ? » (38).

Ces interrogations ont dû prendre fin avec son entrée en licence à Pâques 1638, quelques semaines avant l'emprisonnement de Saint-Cyran, et avec sa décision d'accéder aux ordres majeurs : aux Quatre-Temps de décembre 1638, le 21, après avoir pris conseil d'un « pieux et savant docteur » de Sorbonne, Blaise Le Féron, ami de Saint-Cyran et de Port-Royal (39), Antoine Arnauld est ordonné sous-diacre, au terme d'une retraite de quinze jours au séminaire lazariste des Bons-Enfants. Paral-

lèlement, un lent travail de conversion spirituelle trouve son aboutissement dans sa lettre du 24 décembre à Saint-Cyran : « Mon Père, permettez-moi de vous appeler de ce nom, puisque Dieu me donne la volonté d'être votre fils ». L'aveu vient un peu plus tard : « Je suis demeuré tant d'années dans une perpétuelle léthargie, voyant le bien et ne le faisant pas, [...], m'étant contenté d'avoir les pensées des enfants de Dieu, en faisant les actions des enfants du monde [...]. Enfin, mon Père, depuis environ trois semaines, Dieu a crié à mon cœur et m'a donné en même temps les oreilles pour l'écouter » (40).

De la réponse de Saint-Cyran et du riche échange de correspondance qui s'ensuit entre les deux hommes, nous ne retiendrons qu'un jugement et des conseils : « La dignité doctorale, écrit l'abbé, vous a déçu comme la beauté a déçu les deux vieillards » de l'Écriture (41) ; « la prière et le jeûne deux fois la semaine vous serviront d'étincelles pour allumer le désir que vous avez d'être à Dieu » ; [lisez la Bible], « car il faut vous bâtir une bibliothèque intérieure et faire passer dans votre cœur toute la science que vous avez dans la tête, pour la faire remonter ensuite et répandre lorsqu'il plaira à Dieu » (42). La tentation est forte pour le nouveau converti de renoncer à sa licence et de quitter la Sorbonne, comme il l'écrit à Saint-Cyran le 14 janvier 1639, et de se retirer à l'abbaye de Port-Royal des Champs. Alors qu'il souhaite renoncer à un bénéfice procuré par des parents, M. et M<sup>me</sup> de Feuquières, il se rend aux arguments de son directeur. Et, en cette fin d'année 1639, il soutient sa deuxième thèse de licence, suivie de la troisième, le 13 janvier 1640, et sera ordonné diacre au cours de 1640 (43).

Les deux années 1639 et 1640 marquent l'engagement définitif d'Arnauld au plan intellectuel, et sur deux terrains différents. Le premier ne surprend guère puisqu'il s'agit de prendre la défense de Saint-Cyran. Au début de 1639, plusieurs amis du prisonnier de Richelieu, les magistrats Jérôme Bignon et Mathieu Molé, ainsi qu'Henri de Sponde, évêque de Pamiers et vieil ami de l'abbé, tentent de se porter garants de la doctrine de l'accusé et d'obtenir, mais en vain, sa libération. Au même moment, Antoine Arnauld entreprend de composer, avec son neveu Antoine Le Maistre, une *Apologie de l'abbé de Saint-Cyran*, qui verra le jour en 1644, mais dont la deuxième des quatre parties est due à la plume d'Arnauld et intitulée *Réponse particulière aux Maximes extraites de l'Information* : elle date précisément du début de 1639 (44).

Le deuxième terrain où s'engage le disciple de Saint-Cyran est celui de la philosophie. En 1636, nous l'avons vu, Arnauld s'est refusé à faire un cours de philosophie, qui lui aurait donné droit à devenir *socius* de Sorbonne. Se ravisant sans doute d'avoir pris une décision trop hâtive,

et poussé par certains docteurs de la maison, Arnauld entreprend en 1639 d'enseigner la philosophie au collège du Mans. Il aura là comme « éco-liers » Pierre Barbay, qui deviendra professeur de philosophie à l'Université de Paris (45), et Charles Walon de Beaupuis (46), de Beauvais, et comme auditeur occasionnel Antoine Le Roy de La Poterie (47), cousin d'Antoine Arnauld et futur secrétaire de Gassendi. Son enseignement philosophique culmine avec la thèse du jeune Walon de Beaupuis le 25 juillet 1641 : Arnauld la préside au collège du Mans et se voit attaqué par un docteur disputant, l'oratorien Léonor de La Barde, qu'il connaît bien. Arnauld doit s'incliner devant les arguments de celui qui se montrera par la suite fervent augustinien et cartésien (48). Arnauld rédige alors lui-même des *Conclusiones philosophicæ*, qui sont d'un très grand intérêt pour l'histoire de la philosophie (49).

Pasquier Quesnel précise, que « durant sa licence, il lui fallut composer un cours de philosophie, et l'enseigner publiquement. Et ce travail, qui seul occupe d'autres hommes tout entiers, était d'autant plus grand pour M. Arnauld qu'il n'était pas homme à copier les écrits d'autrui, ni à embrasser des opinions qu'il n'aurait pas méditées et examinées avec soin » (50).

Or, c'est lors de sa deuxième année d'enseignement de la philosophie, qu'Arnauld fait la découverte des *Méditations* de Descartes. L'auteur du *Discours de la méthode*, publié en 1637, a tenu à faire communiquer à Arnauld, sans doute par l'intermédiaire du P. Marin Mersenne, une copie des *Meditationes* et des *Objectiones et responsiones*, dès décembre 1640 au plus tard (51). Avant la fin de février, Arnauld envoie ses *Objectiones* à Descartes, qui, le 4 mars 1641, écrit à Mersenne : « Je les estime les meilleures de toutes [celles qui lui ont été proposées...], à cause qu'il est entré plus avant qu'aucun autre dans le sens de ce que j'ai écrit ». Mais il précise plus bas : « Je ne vous envoie pas encore ma réponse à M. Arnauld, partie à cause que j'ai eu d'autres occupations, partie aussi à cause que je ne me veux point hâter ; mais je crois pourtant vous les envoyer dans huit jours » (52) ; ce qu'il fait avec sa lettre du 18 mars : « Je vous envoie enfin ma Réponse aux Objections de M. Arnauld » (53).

Quoi qu'il en soit et du contenu de son enseignement philosophique et de ses *Objectiones* (54), — je laisse aux historiens de la philosophie et à Vincent Carraud le soin de nous les préciser —, Antoine Arnauld est engagé par ailleurs, en cette même année 1641, dans une entreprise théologique considérable. Au début de l'année 1641 paraît, à Paris, la première édition française de l'*Augustinus* de Jansénius, un gros ouvrage qui a vu le jour pour la première fois à Louvain en septembre 1640, plus de deux ans après la mort de son auteur, disparu le 6 mai 1638 (55).



Le 26 mars 1641, dans un entretien avec M<sup>me</sup> d'Aiguillon à Vincennes, Saint-Cyran fait allusion à la *Fréquente Communion*, à laquelle s'est attelé Arnauld depuis plus d'un an : l'abbé évoque avec la nièce de Richelieu « une première version que lui-même enrichit par la suite de ses réflexions, ainsi que l'écrit Jean Orcibal, en même temps qu'il mettait le [futur] docteur en garde contre l'excès de rhétorique et d'érudition » (56). Dans leurs nombreuses lettres, le directeur et son disciple échangent à loisir leurs idées sur l'ouvrage en cours de rédaction (57).

En avril de la même année 41, le jésuite Antoine Sirmond publie un livre intitulé *La Deffense de la Vertu*, où l'auteur pousse la théorie de l'attritionisme à l'extrême : il y soutient « que l'on pouvait être sauvé par un “amour effectif” de Dieu qui ne consisterait qu'en des œuvres matériellement bonnes » (58). Antoine Arnauld va réfuter l'ouvrage, répondant à une demande de Saint-Cyran, qui lui indique, dans une lettre, qu'il connut, le 26 juillet 1641, « par un mouvement que Dieu lui donna, la nécessité de lui faire réponse » (59). En quelques jours, Arnauld compose une introduction que le prisonnier de Vincennes trouve « fort bonne ». Et en quelques semaines, il rédige une petite brochure, qu'il fait paraître alors sous le titre d'*Extrait de quelques erreurs et impiétez contenues dans un livre intitulé : La Deffence de la vertu [...]*, s. l., 1641, 31 pages (60).

Le travail intellectuel d'Arnauld se poursuit sur plusieurs fronts à la fois. Il est conduit sans aucun doute à surveiller la préparation de l'édition d'un petit ouvrage de Florent Conrius ou Conroy, le *Peregrinus Jerichuntius, hoc est de natura humana feliciter instituta, infeliciter lapsa, miserabiliter vulnerata, misericorditer restaurata* (61), et de la *Traduction d'un discours de la réformation de l'homme intérieur*, composé par Jansénius et publié par M. d'Andilly (62). A l'été 41, Arnauld se prépare à recevoir le sacerdoce (63) : le 21 septembre, après une retraite de quinze jours au séminaire des Bons-Enfants, il est ordonné prêtre. Suivant le conseil de Saint-Cyran, il se dispose, dans le silence, vraisemblablement à Port-Royal des Champs, pendant quarante jours, à célébrer sa première messe le 1<sup>er</sup> novembre : il y prononcera le sermon que lui a composé l'oratorien Toussaint Desmares, disciple de Saint-Cyran et de Charles de Condren (64). De son lieu de retraite, le 12 octobre 1641, alors qu'il termine la *Fréquente Communion*, il écrit à son frère Robert : « Je suis résolu tout de bon de me retrancher dans ce monastère comme dans une solitude, et de fuir désormais la conversation du monde » (65). La tentation de vivre loin du « tumulte de[s] disputes » est toujours présente.

Pourtant, deux mois plus tard, Antoine Arnauld s'engage dans une

nouvelle aventure intellectuelle, à la suite de la publication, par François de La Mothe Le Vayer, de son livre *de la Vertu des Payens*, achevé d'imprimer le 15 novembre (66). Arnauld commence à rédiger un ouvrage intitulé *de la Nécessité de la foy en Jésus-Christ pour être sauvé*, qu'il termine sans doute à cette époque, mais qui ne verra le jour qu'après la mort de son auteur, par les soins de Louis Ellies Du Pin, à Paris, chez C. Osmont, en 1701 (67). C'est sans doute à l'écrit de l'érudit libertin que pense Saint-Cyran quand il écrit, le 8 février 1642, que « tout ce qui a paru même de beau dans tous les philosophes n'a été que comme les débris et le reste de la ruine d'un palais qui était de marbre et de porphyre, [ce] qui fait que les passants l'admirent et le pleurent » (68).

Enfin, le 18 décembre 1641, Arnauld soutient à la Sorbonne sa quatrième et dernière thèse de théologie, appelée la vespérie, sur Jésus-Christ, l'Église et la charité. Il prend son bonnet de docteur le lendemain et se présente à la Maison de Sorbonne pour y être reçu comme *socius*, et pouvoir bénéficier du droit de société. Plusieurs docteurs soutiennent sa démarche : Jacques Hennequin et Jacques Lescot sont les seuls à s'y opposer, demandant de s'en remettre à Richelieu. Le premier ministre refuse l'entrée d'Arnauld dans la société de Sorbonne : le jeune docteur attendra le 31 octobre 1643 pour terminer son parcours universitaire.

De sa thèse de baccalauréat à sa vespérie, Arnauld montre une égale détermination à se situer dans la perspective de saint Augustin. Interprétant au départ les œuvres de l'évêque d'Hippone avec un zèle de néophyte (69), il se montre ensuite le disciple admirateur et le collaborateur attentif de Saint-Cyran, sans jamais dévier du chemin qu'il s'est fixé. Il tiendra à affirmer qu'il s'est forgé ses idées sur la grâce en lisant Augustin, avant même d'avoir lu l'*Augustinus* de Jansénius : « Ce n'est pas une fort grande merveille d'avoir trouvé dans saint Augustin, après quarante ans d'étude, les mêmes principes que Jansénius a expliqués, puisque je les ai bien trouvés en 1635, lorsque je soutins ma tentative, quatre ou cinq ans avant la publication du livre de M. d'Ypres » (70), de même qu'il avancera qu'il a « enseigné et publiquement soutenu [dans l'Université de Paris] la même philosophie » [que celle de M. Descartes...] (71), « avant que celui-ci eût encore publié les premiers essais de la sienne » (72). Approfondie dans la retraite et la solitude, la réflexion théologique d'Antoine Arnauld présente une continuité et une fidélité dont la *Fréquente Communion* porte témoignage.

\*

\* \*



En accordant un privilège le 29 mai 1643 « au sieur Arnauld, prêtre et docteur en théologie », le pouvoir royal vient confirmer le changement d'attitude amorcé à l'égard de Port-Royal au début de 1643. Grâce à Mathieu Molé, Saint-Cyran a été libéré deux mois après la mort du premier ministre : certes l'abbé ne survivra que jusqu'au 11 octobre de la même année, mais son élargissement a suscité une immense espérance à Port-Royal. L'archevêque de Paris, Jean-François de Gondy, a bien voulu prendre une censure à l'encontre de la deuxième édition de la *Théologie familière* de Saint-Cyran ; mais la censure a été révoquée à la suite de plusieurs interventions dont celle de la princesse de Guéméné : l'ouvrage peut voir le jour avec un achevé d'imprimer du 26 août 1643. Le P. Toussaint Desmares, prédicateur augustinien de renom, est certes décrit et décrié par les jésuites, au début de la même année, comme un « novateur » et « un hérétique » ; mais il retrouve grâce aux yeux de l'archevêque après quelques semaines de trouble (73).

La quête des approbations par les amis d'Antoine Arnauld confirme la modification du climat politique, modification déjà amorcée avec les approbations accordées à plusieurs ouvrages d'auteurs amis de Port-Royal : l'*Augustinus* reçoit celles de Blaise Le Féron, de Michel de Beauharnais et de Jérôme Bachelier ; le *Pèlerin de Jéricho* de Conrius est approuvé par Jean Bourgeois et Jacques Maleude ; la *Théologie familière* paraît en 1642 avec l'approbation de cinq docteurs : de nouveau Beauharnais, Bourgeois et Le Féron, auxquels s'ajoutent Antoine Arnauld et Jean Guillebert. Les lettres de Saint-Cyran à Antoine Arnauld confirmeraient, s'il en était besoin, que leur réflexion et leur travail sont partagés et facilités par plusieurs de leurs proches, tels que Martin de Barcos, Le Maistre de Sacy, Antoine Le Maistre, M. d'Andilly, Jean Guillebert (74), et d'autres sans doute.

Entre le 23 mars et le 19 août 1643, Antoine Arnauld aura recueilli, pour sa première édition de la *Fréquente Communion*, l'appui de trente-neuf approbateurs : parmi les dix-huit archevêques et évêques, plusieurs sont des amis ou des proches de Port-Royal comme Henri Litofi-Maroni, Octave de Bellegarde, Félix Vialart, François Lefèvre de Caumartin, Victor Le Bouthillier ; au nombre des approbateurs, on retrouve Bourgeois, Beauharnais, Guillebert, Maleude, auxquels s'ajoutent des amis d'Arnauld ou de la cause augustinienne : Henri Duhamel et Léonor de La Barde, Claude Tristan, Jean de Nully, et le chanoine Pierre Manguelen, — ces trois derniers approbateurs sont de Beauvais —, les docteurs de Chartres Le Féron et Pierre Sarrazin, les curés de Paris Nicolas Mazure, Claude Grenet, Pierre Loisel et Pierre Roullé. D'autres approbateurs se joindront, pour les éditions ultérieures, à leurs confrères : c'est en particulier le cas, en 1645, de l'archevêque d'Auch, de plusieurs de

ses suffragants et de quantité d'autres ecclésiastiques. En fallait-il davantage pour prouver que les amis et disciples de Saint-Cyran, d'Antoine Arnauld et de Port-Royal, représenteraient désormais une force qui, dans l'Université et l'Église de France, ne pourrait être ignorée ni évitée ?

Il ne faudrait toutefois pas en conclure trop vite que la partie était définitivement gagnée pour ceux qui se considèrent comme les disciples de saint Augustin. Au lendemain de la libération de Saint-Cyran, la Mère Angélique Arnauld, qui suit avec application les débats théologiques de son temps, évoque, dans une lettre du 6 mars 1643, les menées des adversaires de Port-Royal : « Les Pères jésuites crient en chaire d'une manière étrange contre M. d'Ypres [Jansénius], jusqu'à l'appeler un Calvin rebouilli, et ils décrivent sa doctrine comme la plus pernicieuse hérésie qui fût enseignée. Jugez où va la passion » (75). Ce n'est pas ici le lieu de reprendre les instruments du combat, sermons, libelles, ouvrages, brochures, que suscite la publication de la *Fréquente Communion* (76). Face aux critiques nombreuses et fournies de ses adversaires, Antoine Arnauld semble fonder et asseoir son autorité sur deux piliers solides : il se révèle, dès ce moment-là, à la fois comme théologien et comme écrivain.

Dès sa parution, la *Fréquente communion* apparaît à beaucoup comme un ouvrage présentant des qualités d'expression remarquables. Nombre d'approbateurs de la première édition ont déjà salué « la solidité, la force et l'éloquence du livre », « la clarté, l'élégance et la noblesse du style » (77). Henri Litolfi-Maroni relève que les vérités chrétiennes y sont « représenté[e]s avec des couleurs vives et naturelles » ; Jean Guillebert affirme de cet « excellent ouvrage » qu'« il n'est qu'un ruisseau très pur de [la] divine source ». Si l'érudition de l'auteur est reconnue comme « rare et profonde », ses raisonnements sont « solides et nerveux », « si clairs, si nobles, si forts et si puissants que l'on peut dire sans flatterie que cet ouvrage est excellent, selon Valérien de Flavigny. Notons enfin que plusieurs des approbateurs soulignent que ce livre, entièrement écrit en français, présente des citations très fidèlement traduites, leur donnant « en notre langue, dit Élie Fougeu d'Escures, la même beauté et la même force que dans leur langue naturelle ». Relevons enfin deux jugements d'écrivains contemporains : celui de Guez de Balzac qui écrit : « Je n'ai rien vu de plus éloquent et de plus docte » et celui du jésuite René Rapin, selon lequel l'ouvrage d'Antoine Arnauld « surprit jusqu'aux savants, qu'il éblouit par la beauté du langage et par la pureté de la morale qui y était exposée d'un air grave et sévère » : « Outre qu'on n'avait encore rien vu de mieux écrit dans notre langue, il y paraissait quelque chose de l'esprit des premiers siècles et un caractère de sévérité pour la morale qui ne déplaît pas tout à fait au génie de notre nation,

quoiqu'un peu libre dans ses manières. Un livre si bien écrit ne put pas éblouir les yeux sans surprendre les esprits » (78).

Si la *Fréquente Communion* rencontre un succès comparable à celui de l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales, « sans doute le beau français balzacien de l'auteur, comme l'écrit Jean Orcibal, n'y était pas étranger » (79). Mais les qualités de l'écrivain ne suffisent pas à tout expliquer (80).

L'ouvrage d'Arnauld est composé de trois parties : la première partie traite « de la véritable intelligence des passages de l'Écriture et des Pères » allégués par l'auteur pour la fréquente communion ; des conditions requises par un bon directeur pour régler les communions ; de la fréquence à conseiller aux personnes qui veulent communier et de l'indisposition que les péchés véniels peuvent apporter à la fréquente communion. La deuxième partie porte sur la pénitence et traite de l'utilité ou de la nécessité de se purifier par les exercices de la pénitence avant de communier. La troisième s'applique aux « dispositions plus particulières pour s'approcher de l'eucharistie avec fruit ».

L'œuvre est tout à la fois de théologie historique, morale et spirituelle. Elle s'appuie sur de très nombreux textes de l'Écriture et des Pères, des conciles et des auteurs chrétiens du Moyen Âge comme Bernard de Clairvaux, Thomas d'Aquin ou Bonaventure, et font une large part à saint François de Sales et à saint Charles Borromée. La perspective d'Arnauld n'est pas seulement d'établir l'histoire des pratiques sacramentelles, mais aussi de fonder des éléments de théologie morale et spirituelle. Si Antoine Arnauld partage certaines idées avec les réformateurs du XVI<sup>e</sup> siècle, et en particulier avec Calvin, la *Fréquente Communion* est en parfaite continuité avec la théologie de la Contre-Réforme, comme l'a montré Jean Orcibal dans son article intitulé : « Le premier Port-Royal. Réforme ou Contre-Réforme ? ».

\*

\* \*

Le livre *De la Fréquente Communion* n'est qu'un chaînon dans l'immense production chrétienne, relative aux problèmes posés à propos de la pénitence et de la communion. A travers un titre que l'on peut croire maladroit ou mal venu, Antoine Arnauld met au cœur de la réflexion et du dispositif chrétiens deux sacrements qui font l'objet, tant à la fois à l'intérieur de l'Église de Rome qu'avec les chrétiens de la Réforme, de discussions très vives : elles dépassent de loin les seules querelles touchant les questions théologiques de la grâce ou de la morale

relâchée ; mais, et on le verra une dizaine d'années plus tard, avec la publication des *Provinciales*, la querelle n'est pas près de s'éteindre.

L'expérience spirituelle d'un Saint-Cyran et d'un Arnauld commande, semble-t-il, leurs prises de position théologiques. Il est capital de reconnaître que « la seconde conversion » de l'abbé, conséquente à sa retraite forcée et à sa solitude, pour reprendre l'analyse de Jean Orcibal, et le retournement ou renouvellement d'Arnauld, en décembre 1638, marque profondément un livre tel que la *Fréquente Communion*. La force du raisonnement et du style n'explique pas, à elle seule, le succès éclatant du livre, qu'il soit loué par les amis de Port-Royal ou bruyamment attaqué par ses détracteurs. La dimension spirituelle, comme la profondeur de l'érudition, de son auteur, n'ont pas manqué de frapper des lecteurs que n'ont pu atteindre jusque là les pages denses et nourries d'un Bérulle, sur la place et le rôle du prêtre, pour n'évoquer que cet aspect de l'ouvrage d'Arnauld, ou les pages, en latin, d'un Saint-Cyran sur l'Église.

Enfin, l'édition de la *Fréquente Communion*, dont Saint-Cyran se montre impatient de la voir la réalisation, marque une étape nouvelle pour les amis et disciples de Duvergier de Hauranne. Tout concourt à voir dans ce livre le véritable manifeste constitutif du mouvement de Port-Royal : la préparation de l'ouvrage, auquel collaborent plusieurs amis comme Martin de Barcos et M. de Sacy ; sa rédaction qui fait l'objet de multiples allées et venues entre l'auteur et son mentor ; la quête des approbations, qui annonce et ouvre la voie aux nombreuses conversions qui vont donner à Port-Royal son deuxième souffle (81).

Après la disparition du directeur spirituel et avec la venue d'un nouveau théologien, les amis de l'abbaye de Port-Royal, socle et centre d'unité du mouvement, se découvrent une parole à leur portée et une doctrine conforme à leurs exigences intérieures. Par bien des côtés, la publication de la *Fréquente Communion* contient en germe et annonce la campagne qui voit le jour, treize ans plus tard, avec les *Provinciales* : elle marque l'ouverture d'une nouvelle étape pour tout le groupe de Port-Royal, touché désormais par une persécution, qui, essentiellement politique jusque-là, ne visait qu'un homme, l'abbé de Saint-Cyran, et qui va englober tous ceux qui se disent les disciples de saint Augustin et tous les aspects de la vie et de la réflexion chrétiennes.

(1) L'ouvrage est publié sous le titre : *De la Fréquente Communion, où les sentiments des Pères, des Papes et des Conciles, touchant l'usage des sacrements de pénitence et d'eucharistie, sont fidelement exposez : pour servir aux personnes qui pensent sérieusement à se convertir à Dieu, et aux pasteurs et confesseurs zélés pour le bien des âmes.* Par M. Antoine Arnauld, docteur en théologie de la Maison de Sorbonne, Paris, Antoine Vitré, 1643, in-4°, [178]-790-[2] p. ; c'est à partir de 1648 seulement que le livre d'Antoine Arnauld paraît avec le célèbre frontispice *Sancta Sanctis*, tiré de la parabole des Convivés avec les signatures *Philippus de] Champagne in. F. Poilly sculp.*, comme l'a prouvé Jean Orcibal dans le [Bulletin de la] *Société des amis de Port-Royal*, [3], 1952, « Les frontispices gravés de Champagne », pp. 18-28, sur la *Fréquente Communion*, voir la p. 21 (article repris dans J. Orcibal, *Études d'histoire et de littérature religieuses*, Paris, Klincksieck, 1995). Le texte de l'ouvrage d'Arnauld se trouve dans ses *Œuvres*, p. p. Hauteffage, Dupac de Bellegarde et Larrière, Paris-Lausanne, S. d'Arnay, 1775-1783, 43 vol. in-4°, au t. XXVII, pp. 71-673 ; nous les citerons désormais : *Œuvres*.

(2) Une copie de cette lettre se trouve à la Bibliothèque de Port-Royal, P.R., ms. 148, ff. 75-77 ; des extraits de cette lettre de Saint-Cyran se lisent chez Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. Maxime Leroy, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1953-1955, 3 vol., t. I, pp. 514-515, et dans Jean Orcibal, *Saint-Cyran et le jansénisme*, Paris, Seuil, coll. « Maîtres spirituels », 1961, p. 49 (le manuscrit de la Bibl. de Port-Royal indique 1642 et non 1643).

(3) Les mots cités par Saint-Cyran proviennent de l'*Écclésiaste*, ch. 3, v. 7 ; ils trouvent place dans un chapitre que Sacy intitule : « Chaque chose a son temps. Tout passe et périt » : « Toutes choses ont leur temps, et tout passe sous le ciel après le terme qui lui a été prescrit. Il y a temps de naître et temps de mourir, temps de planter et temps d'arracher ce qui a été planté [...]. Il y a temps de déchirer et temps de rejoindre, temps de se taire et temps de parler. Il y a temps pour l'amour et temps pour la haine, temps pour la guerre et temps pour la paix » (3, 1-2, 7-8), *La Bible*, traduction de Louis-Isaac Le Maître de Sacy, préface et textes d'introduction établis par Philippe Sellier, Paris, Laffont, coll. « Bouquins », 1990, pp. 789-790.

(4) *Port-Royal*, éd. citée, t. I, p. 285.

(5) Sur l'origine de l'ouvrage, voir Godefroy Hermant, *Mémoires*, éd. Augustin Gazier, Paris, Plon-Nourrit, 1905-1910, 4 vol., t. I, pp. 210-213 ; René Rabin, *Mémoires*, p. p. Léon Aubineau, Paris, Gaume et Duprey, 1865, 3 vol., t. I, pp. 28-36 ; Nicolas Fontaine, *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1736, 2 vol., t. I, pp. 131-135 ; Claude Lancelot, *Mémoires touchant la vie de M. de Saint-Cyran*, Cologne, aux dép. de la Compagnie, 1738, 2 vol., pp. 8-10, 124-126, t. II, 239-245 ; et Pierre Thomas du Fossé, *Mémoires*, p. p. F. Bouquet, Rouen, Métérie, 1876-1879, 4 vol., t. I, pp. 101-107.

(6) Anne de Rohan (1604-1685) est mariée depuis 1617 à son cousin germain Louis de Rohan, prince de Guéméné (1598-1667). Ils ont deux fils : l'aîné finit sa vie dans la folie ; le cadet, Louis, sera, en 1647, à Port-Royal de Paris, un élève, régulier ou de passage, on ne sait, des Petites Écoles. La princesse obtient des religieuses de Port-Royal, en juin 1643, l'autorisation de se faire construire un corps de logis dans l'enclos du jardin de l'abbaye du faubourg Saint-Jacques : voir Jean Mesnard, *Chroniques de Port-Royal*, 40, 1991, p. 224.

(7) Voir le texte du *Traité de la Pénitence* de Saint-Cyran dans J. Orcibal, *Les Origines du jansénisme : V. La spiritualité de Saint-Cyran avec ses écrits de piété inédits*, Paris, Vrin, 1962, pp. 275-389.

(8) Voir Jean Orcibal, *Les Origines du jansénisme : II. Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran et son temps (1581-1638)*, Paris, Vrin, 1947, pp. 519-594, et *Saint-Cyran et le jansénisme*, ouvr. cité, 1961, pp. 37-53.

(9) *Saint-Cyran et le jansénisme*, p. 39.

(10) Cette expression est extraite d'une lettre de Saint-Cyran, citée dans les *Œuvres* d'Antoine Arnauld, t. I, p. 9.

(11) J. Orcibal, *Saint-Cyran et le jansénisme*, p. 39.

(12) La formule est rappelée par Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. citée, t. I, p. 501.

(13) *Saint-Cyran et le jansénisme*, p. 41.

(14) Retz, *Œuvres*, p. p. Marie-Thérèse Hipp et Michel Pernot, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1984, p. 140 ; « M<sup>me</sup> de Guéménée s'était retirée depuis six semaines dans sa maison de Port-Royal. M. d'Andilly me l'avait enlevée : elle ne mettait plus de poudre, elle ne se frisait plus, et elle m'avait donné mon congé dans toute la forme la plus authentique que l'ordre de la pénitence pouvait demander » (p. 158).

(15) Le directeur de M<sup>me</sup> de Rohan affirme d'elle : « Sa disposition est dans son âme comme une étincelle de feu que l'on allume sur un pavé glacé où les vents soufflent de toutes parts ». Sur l'installation de la princesse à Port-Royal de Paris, voir l'article de Jean Mesnard, « La construction de Port-Royal de Paris », dans *Chroniques de Port-Royal*, 40, 1991, pp. 213-236 et plus spécialement pour Anne de Rohan, p. 224, et, pour M<sup>me</sup> de Sablé, pp. 225-226.

(16) Sur M<sup>me</sup> de Sablé (1598 ou 1599-1678), voir N. Ivanoff, *La Marquise de Sablé et son salon*, Paris, Presses modernes, 1927, et Jean Lafond, « M<sup>me</sup> de Sablé et son salon », dans *Images de La Rochefoucauld*, p. p. J. Lafond et J. Mesnard, Paris, P.U.F., 1984, pp. 201-216.

(17) Originaire de Nantes, où il est né en 1588, Pierre de Sesmaisons entre dans la Compagnie de Jésus en 1607 ; il y enseigne la philosophie et la théologie morale à Paris, où il meurt le 30 octobre 1648.

(18) R. Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 29. Le premier directeur de la marquise de Sablé est un autre jésuite, Pierre Coton (1564-1626), confesseur du roi Louis XIII.

(19) Antoine Molina ne doit pas être confondu avec le jésuite, espagnol comme lui, Louis Molina (1535-1600), auteur du livre célèbre *De liberi arbitrii cum gratia donis concordia*, Lisbonne, 1588. Originaire de Castille, Antoine Molina meurt le 21 septembre 1612, en odeur de sainteté, dit-on. Voir J. Orcibal, *Les Origines du jansénisme*, t. II, pp. 463, 471-474, et « Le premier Port-Royal. Réforme ou Contre-Réforme », *La Nouvelle Clío*, 5-6, 1950, pp. 238-280 (sur Molina, p. 257), article repris dans J. Orcibal, *Études d'histoire et de littérature religieuses*, ouvr. cité.

(20) Analyse présentée dans Rapin, *ibid.*, p. 30.

(21) Voir par exemple l'exemplaire de la Bibliothèque de Port-Royal, coté P.R. 184<sup>bis</sup> (il a appartenu à Louis Cognet) ou celui de la Bibliothèque Mazarine, coté 12301 (il est relié aux armes des frères Jacques et Pierre Dupuy). On donne parfois par erreur la date du 25 août 1643.

(22) Un exemplaire de la 2<sup>e</sup> édition se trouve à la Bibl. de Port-Royal, mais sans achevé d'imprimer.

(23) L'avocat Antoine Arnauld est décédé le 29 décembre 1619. Sa femme Catherine entrera elle-même comme novice à l'abbaye de Port-Royal de Paris le 24 février 1626 ; elle y mourra le 21 février 1641.

(24) Voir des extraits de ce mémoire « où il fait un abrégé de sa vie jusqu'à sa licence », dans la *Vie de M. Arnauld* par Noël de Larrière, Paris-Lausanne, 1783, pp. 14-15.

(25) *Ibid.*, p. 15 ; voir aussi Geneviève Delassault, *Le Maître de Sacy et son temps*, Paris, Nizet, 1957, pp. 7-9. Pierre Le Clerc est le premier titulaire de la nouvelle chaire des cas de conscience, créée dans la maison de Sorbonne le 20 octobre 1612 : il prononce son premier discours le 12 novembre suivant ; voir Charles Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris, au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1862-1866, 2 vol., t. I, p. 73. En 1638, avec trois autres docteurs de Sorbonne, il prend la défense de l'oratorien Jacques Dupré, à la Faculté de théologie : voir Louis Batterel, *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire*, p. p. Ingold et Bonnardet, Paris, Picard, 1902-1905, 4 vol., t. II, p. 365.

(26) Voir la « Préface historique et critique » du t. X des *Œuvres* d'Arnauld, p. I.

(27) Jacques Lescot (Saint-Quentin, 1<sup>er</sup> août 1593 – Chartres, 22 août 1656), chanoine de Paris en 1639, est nommé évêque de Chartres le 13 décembre 1641 ; il est sacré dans l'église de la Sorbonne par Léonor d'Estampes, archevêque de Reims, le 8 novembre 1643. Richelieu le charge d'aller interroger Saint-Cyran à Vincennes et M. Vincent au sujet de l'abbé : voir Claude Lancelot, *Mémoires*, éd. citée, t. I, pp. 140-159, et J. Orcibal, *Les Origines du jansénisme*, t. II et III, ouvr. cités, index.

(28) A propos de Lescot, on lit dans la Préface des *Œuvres*, d'Arnauld, t. X, p. I : « On voit par ses écrits qu'il avait plus lu les scolastiques que les Pères et les conciles. On a même prétendu que les cahiers qu'il dictait n'étaient qu'un abrégé de la théologie de Vasquez ».

(29) Voir Pasquier Quesnel, *Histoire abrégée de la vie de M. Arnauld*, p. 22.

(30) Cette lettre d'Antoine Arnauld, qui ne paraît pas avoir été conservée, est au moins connue par celle que lui adresse sa tante, de Dijon, le 28 septembre. La lettre d'Agnès Arnauld du 8 février 1634 se lit dans ses *Lettres*, p. p. Rachel Gillet, avec une introduction de Prosper Faugère, Paris, Duprat, 1858, 2 vol., t. I, pp. 22-23 ; celle du 28 septembre aux pp. 59-61. La moniale adresse, cette année-là, de nombreuses lettres de direction spirituelle à plusieurs membres de sa famille : Catherine Le Maistre, sa sœur, Robert Arnauld d'Andilly, Antoine Le Maistre, qui pense alors à se marier. Peu de lettres d'Agnès à Antoine, semble-t-il, ont été conservées ; voir néanmoins celle qu'elle lui adresse le 21 avril 1639, pp. 89-90 ; elle lui écrit en particulier : « L'on vous envoie l'écrit [on ne sait de quoi il s'agit], et l'on vous supplie très humblement que les passages que vous enverrez à l'avenir soient traduits, et si vous pouviez faire le semblable de ceux que vous avez déjà donnés, (desquels on est fort content), vous obligeriez beaucoup » (p. 89).

(31) C'est moi qui souligne ; mais l'expression semble bien être une citation de la lettre d'Antoine.

(32) L'édition citée plus haut des *Lettres* de la Mère Angélique ne présente, pour la période qui va jusqu'en 1643, aucune des lettres qu'elle ne manque pas d'adresser à celui qu'elle appelle, dans ses lettres à Robert, son « petit frère » ; voir en revanche une douzaine de lettres adressées à Antoine pour 1644, t. I, pp. 246-267. Aucune des lettres d'Antoine à Angélique ne se trouve dans le t. I de ses *Œuvres*.

(33) *Les Origines du jansénisme*, t. III, pp. 97-98.

(34) [J. Besoigne], *Histoire*, t. V, p. 342.

(35) En février 1636, la Mère Angélique quitte l'Institut : elle est bientôt suivie par Saint-Cyran, remplacé par Antoine Singlin. Les dernières religieuses de l'Institut abandonnent leur maison de la rue du Bouloi et rejoignent le monastère du faubourg Saint-Jacques.

(36) Voir la lettre de Le Maistre, converti le 24 août 1637, à Pierre Séguier, dans Nicolas Fontaine, *Mémoires*, éd. citée, t. I, pp. 36-38 et Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. M. Leroy, t. I, pp. 397-399 (lettre datée de la mi-décembre 1637) ; voir aussi la lettre touchante de Le Maistre à son père Isaac, Fontaine, *ibid.*, pp. 38-40 et Sainte-Beuve, *ibid.*, pp. 400-402.

(37) *Mémoires*, 1736, t. I, p. 128.

(38) *Ibid.*, p. 129.

(39) Docteur de Sorbonne, chanoine et archidiacre de Chartres, où il est né, Blaise Le Féron est en relation depuis longtemps avec Port-Royal : voir par exemple la lettre que lui adresse la Mère Agnès Arnauld, le 17 décembre 1626, alors qu'il est parti à Rome pour faciliter la création de la maison du Saint-Sacrement (*Lettres de la Mère Agnès Arnauld*, éd. citée, t. I, pp. 1-2. Blaise Le Féron mourra le 5 mars 1659, abbé de Saint-Laumer de Blois. Arnauld précise dans sa lettre à Saint-Cyran du 24 décembre 1638 : « M. Le Féron m'avait offert de me mener chez lui en carême, pour ne vaquer qu'à l'étude et à l'oraison, loin des embarras des affaires et des nouvelles du monde » (*Œuvres*, t. I, p. 3).



(40) *Ibid.*, t. I, pp. 2-3 : cette lettre, qu'Antoine Arnauld fait transmettre à l'abbé par M. d'Andilly, constitue une surprise, tout à la fois pour sa famille et pour Saint-Cyran, qui, malgré son indisposition, lui répond le 27 décembre, (*ibid.*, pp. 7-9). Cet échange de correspondance sera suivi d'une visite d'Arnauld au prisonnier, qui « avait alors la liberté de voir ses amis » (Nicolas Fontaine, *Mémoires*, éd. citée, t. I, p. 129).

(41) Texte donné par Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, p. 511.

(42) Ces extraits de la lettre de Saint-Cyran se lisent dans les *Œuvres* d'Antoine Arnauld, t. I, pp. 7-9.

(43) Date donnée dans la *Vie de M. Arnauld* de Larrière, Paris-Lausanne, 1783, p. 13.

(44) Cette *Réponse* est une réfutation des « Maximes extraites de l'information » de Jean-Martin de Laubardemont, magistrat chargé par Richelieu d'interroger Saint-Cyran, les témoins et les solitaires de Port-Royal, après l'arrestation du directeur spirituel. Les deux premières parties de l'*Apologie* sont d'Arnauld : la première, *Réfutation générale*, dans les *Œuvres* d'Arnauld, t. XXIX, pp. 175-218, la deuxième aux pp. 219-316 ; les deux dernières de Le Maistre : *Raisons qui ont obligé de publier la réponse particulière*, *ibid.*, pp. 317-341, et *Réponse particulière au mémoire de M. l'évêque de Langres* [Sébastien Zamet], pp. 342-390 ; sur l'*Apologie*, voir J. Orcibal, *Les Origines du jansénisme*, t. III, pp. 24-25.

(45) Originaire d'Abbeville, Pierre Barbay est professeur de philosophie au collège de Reims en juillet 1652, avant de le devenir au collège de Presles-Beauvais. Il serait mort le 2 septembre 1664, laissant plusieurs ouvrages de commentaires sur Aristote, qui seront publiés à partir de 1675 ; voir Charles Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris*, ouvr. cité, t. I, pp. 168, 219.

(46) Fils d'un conseiller du roi, Charles est né le 9 août 1621 à Beauvais, où, lors ses premières études, il a comme professeur Godefroy Hermant, chanoine du chapitre et mémorialiste. A l'été 1644, il rencontre Descartes, à qui Antoine Arnauld, alors retiré du monde, l'envoie. Après un séjour d'un an, avec Pierre Manguelen, à Bazas, il dirige l'une des Petites Écoles de Port-Royal, installée au cul-de-sac de la rue Saint-Dominique à Paris, puis celle du Chesnay. Ordonné prêtre en 1666, il est supérieur du séminaire de Beauvais de 1676 à 1679. Il réside jusqu'à sa mort, survenue le 1<sup>er</sup> février 1709, dans sa maison de Beauvais.

(47) Antoine est le frère de Pierre Le Roy de La Poterie, un ecclésiastique proche de Port-Royal, qui prête à Port-Royal de Paris un reliquaire de la Sainte Épine, qui est l'occasion de la guérison miraculeuse de la jeune Marguerite Périer, nièce de Pascal, le 24 mars 1656. Antoine de La Poterie est, selon le *Recueil de choses diverses* (1670-1671), « président au mortier à Metz, fils d'un conseiller d'État qui opina plaisamment devant Louis XIII au procès du duc de La Valette » (voir l'édition que j'ai procurée de ce manuscrit dans *Port-Royal insolite*, Paris, Klincksieck, collection « Port-Royal », 1992, p. 496). Le même manuscrit précise qu'il « écouta, en passant, M. Arnauld, qui régentait la philosophie. M. Arnauld lui dit qu'il fallait suivre le cours ordinaire. M. de La Poterie ne veut point écrire. Il a grande mémoire » (*ibid.*) ; qu'il « a de l'esprit, [qu'il] estime que la *Logique* est indigne de Port-Royal » (p. 495) ; qu'il « est bel esprit, bon politique, ne parle que de son Aristote, dont il est entêté ». Secrétaire de Gassendi, qu'il assiste à sa mort, il publie les œuvres du philosophe en 1658. On le retrouve en novembre 1660 dans le milieu d'Henri-Louis Habert de Montmort. Voir René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Boivin, 1943, 2 vol., repr. Genève-Paris, Slatkine, 1983, index.

(48) Parisien entré à l'Oratoire en janvier 1627, Léonor de La Barde (1607-1672), frère de Denis, évêque de Saint-Brieuc, et de Jean, ambassadeur en Suisse, est envoyé dès 1628, à la maison oratorienne de Marines pour y enseigner la philosophie. Après un court séjour à Troyes, il est professeur de théologie à Notre-Dame des Ardilliers de Saumur en 1635, séjourne à Boulogne et à Marines, puis au séminaire oratorien de Saint-Magloire à Paris, où il est chargé de la théologie morale de 1636 à 1644. Quand son frère



accède à l'épiscopat en 1642, Léonor reçoit de lui son canonicat de Notre-Dame : il quittera l'Oratoire, et reste fidèle à l'augustinisme : il défend ainsi publiquement Antoine Arnauld en 1644. Sur Léonor, voir Louis Batterel, *Mémoires domestiques*, t. II, pp. 154-158 et *passim*, ainsi que mon étude : « La Fontaine à l'Oratoire », dans *Le Fablier*, 6, 1994, pp. 35-47. Sur les positions de La Barde à l'égard de Descartes, voir plus bas. Dans une lettre du 6 mai 1699, Germain Vuillart écrit à Louis de Préfontaine que « M. de La Barde était un des plus savants hommes de ce siècle, à ce que j'ai ouï dire plusieurs fois à M. l'abbé votre frère, [Guillaume Le Roy, abbé de Haute-Fontaine], qui l'avait fort connu », *Lettres*, p. p. Ruth Clark, Genève-Lille, 1951, p. 221. Dans cette lettre, ainsi que dans celle du 27 juin 1697, pp. 111-112, Vuillart revient assez longuement sur la séance du 25 juillet 1641, dont il tient le récit de Charles Walon (ou Wallon) de Beaupuis lui-même. En 1641, le nom de Léonor de la Barde, comme celui de son confrère Guillaume Gibieuf, revient à la fois dans les lettres de Saint-Cyran à Antoine Arnauld et dans la correspondance de Descartes.

(49) Le texte de ces *Conclusiones* se lit dans les *Œuvres* d'Arnauld, t. XXXVIII, pp. 1-6.

(50) Quesnel, *Histoire de la vie et des ouvrages de M. Arnauld*, 1697, p. 38.

(51) Voir à ce sujet Henri Gouhier, *Cartésianisme et augustinisme au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vrin, 1978, pp. 123-127, et la communication de Vincent Carraud, dans la présente publication.

(52) Descartes, *Œuvres*, éd. Adam-Tannery, nouv. présentation par Pierre Costabel et Bernard Rochot, Paris, Vrin, 1966 et suiv., t. III, pp. 328, 24-28.

(53) Id., *ibid.*, t. III, pp. 334 et suiv. ; voir aussi la lettre du 31 mars, où Descartes envoie la fin des réponses à Arnauld, *ibid.*, pp. 349 et suiv.

(54) La première édition des *Méditations* est publiée sous le titre : *Renati Descartes Meditationes de Prima Philosophia in qua Dei existentia et animæ immortalitas demonstrantur*, à Paris, chez Michel Soly, avec un achevé d'imprimer du 28 août 1641. La première page indique : *cum Privilegio et Approbatione Doctorum*, mais l'approbation des docteurs ne lui a pas, en fait, été accordée.

(55) *L'Augustinus* est édité à Paris, chez Michel Soly et Mathieu Guillemot, avec les approbations de docteurs de Paris : Blaise Le Féron (10 novembre 1640), Jérôme Bachelier, Michel de Beauharnais et François de Fleury (3 décembre 1640), Étienne Molin et Toussaint Richard (7 décembre 1640), et avec la censure d'Henri Calenus et de Jacques Pontanus (15 juillet 1640). Une deuxième édition voit le jour en France, à Rouen, chez les frères Jean et David Berthelin, en 1642, avec les mêmes approbations que celle de Paris (rééd. à Rouen en 1643 et 1652).

(56) *Saint-Cyran et le jansénisme*, p. 42.

(57) Sur ces lettres de Saint-Cyran, voir les copies renfermées dans deux manuscrits de la Bibl. de Port-Royal, P.R., 15 et 148 ; plusieurs de ces lettres se retrouvent dans l'édition des *Lettres chrétiennes et spirituelles de messire Jean du Verger de Hauranne qui n'ont point encore été imprimées jusqu'à présent*, s. l., 1744, 2 vol. in-12. Mais quelques dizaines de lettres de Saint-Cyran, adressées en particulier à Arnauld, n'ont jamais vu le jour.

(58) L'ouvrage d'Antoine Sirmond est publié à Paris, chez Sébastien Huré, en 1641, avec une approbation de Jean-Baptiste de Contes, chancelier de l'Université de Paris, du 20 février, un privilège du 24 février, transporté au libraire le 3 avril, et une permission du provincial des jésuites Jacques Dinet, du 11 mars. Neveu du P. Jean Sirmond (1559-1651), Antoine Sirmond (1591-1643) est l'auteur de quelques ouvrages, et s'oppose vivement aussi, à propos de *Deffense de la vertu*, avec Jean-Pierre Camus, évêque de Belley.

(59) Cité d'après J. Orcibal, *Saint-Cyran et le jansénisme*, p. 43.

(60) *L'Extraict*, au singulier, comme l'indique bien l'exemplaire de la B.N. cote D 34602, et non au pluriel comme on l'écrit souvent, a été reproduit dans la note III de la traduction de la *X<sup>e</sup> Provinciale* (1658) et dans les *Œuvres*, d'Arnauld, t. XIX, pp. 1-15.

Antoine Sirmond réplique à Arnauld avec une *Réponse à un libelle diffamatoire*, et Arnauld l'attaque de nouveau, en août 1643, dans la *Théologie morale des Jésuites, extraite fidèlement de leurs livres, contre la morale chrestienne en général*, s. l., in-8°, 61 p., rééd. 1644 : ce petit opuscule anonyme aurait été composé par Arnauld, à partir de documents que lui aurait fournis François Hallier : « C'est la première attaque d'ensemble contre la morale relâchée qui soit partie du milieu catholique ; il a, de toute évidence, inspiré certaines pages des *Provinciales*, et son rôle de source, au XVII<sup>e</sup> comme au XVIII<sup>e</sup> siècle, est considérable », écrit Louis Cognet, dans Pascal, *Les Provinciales*, rééd. Gérard Ferreyrolles, Paris, Garnier, 1992, p. X.

(61) L'ouvrage de Florent Conroy paraît à Paris, chez Claude Calleville, près du collège du Mans, 1641, in-4°, VIII-91 p., avec une lettre à Urbain VIII du P. Macnamara, du 10 juin 1641 et des approbations de cinq docteurs : Alexandre de Hodencq et Lhermite (du 8 mai 1641), de Vaquette (4 septembre 1641) Jean Bourgeois et Jacques Maleude (12 décembre 1641). Une édition voit le jour en français sous le titre : *Abrégé de la doctrine de S. Augustin touchant la grâce*, Paris, 1645. L'ouvrage est, selon Godfrey Hermant, « un tissu de passages de saint Augustin qui expliquait la doctrine de ce Père », *Mémoires*, t. I, p. 139. Originaire d'Irlande, où il est né vers 1550, le franciscain Conroy devient archevêque de Tuam en 1609 et meurt en 1629. Il est l'auteur d'un autre ouvrage : *Tractatus de statu parvulorum sine baptismo decedentium de hac vita, juxta sensum B. Augustini compositus F. Florentino Conrio, Lovanii*, ex offic. H. Hastenii, 1624, in-4°, XX-292 p. ; rééd. à Paris, 1641, in-fol., et Rouen, en 1643 et 1652, in-fol.

(62) Voir la réédition de ce texte par Émile Jacques, avec une introduction, dans une publication de la Faculté de théologie catholique de Louvain, *Jansenistica Lovaniensa*, 1988, 40 p.

(63) Une lettre de Saint-Cyran à Arnauld, du 22 mai 1641, paraît indiquer que ce dernier a déjà envisagé de recevoir alors le sacerdoce, Bibl. de Port-Royal, ms. P.R. 15, f° 1-6.

(64) Cette information provient de Louis-Henri de Loménie de Brienne, *Le roman véritable ou l'Histoire secrète du jansénisme*, dont seuls quelques extraits ont été conservés ; pour le renseignement sur Desmares et Arnauld, voir les *Mémoires* de Brienne, p. p. Paul Bonnefon, Paris, H. Laurens, 1916-1919, t. III, p. 475. Sollicité d'abord pour composer le sermon de la première messe d'Antoine Arnauld, Noël de Lalane (1618-1673), abbé de Valcroissant, docteur de Navarre en 1645, s'était récusé.

(65) *Œuvres*, t. I, pp. 30-31.

(66) L'ouvrage paraît à Paris, chez François Targa, in-4°, 374 p. (2<sup>e</sup> éd., 1644), avec une dédicace à Richelieu, signée de La Mothe Le Vayer, une approbation des docteurs en théologie Jérôme Bachelier et Jean de Launoy ; le privilège est du 12 avril 1641. Sur cet ouvrage et sur son auteur, voir René Pintard, *Le libertinage érudit*, ouvr. cité, index.

(67) Sur la composition de l'ouvrage d'Arnauld, voir l'introduction des éditeurs des *Œuvres*, t. X, pp. VIII-XIV ; G. Hermant, *Mémoires*, t. I, pp. 146-149. On lit dans le *Recueil de choses diverses* (1670-1671) : « *La Morale des Payens* de M. de La Mothe Le Vayer : M. Arnauld y a répondu dans un petit traité que M. de Brienne a eu » ; ces renseignements proviennent de Louis-Henri de Loménie de Brienne, voir mon édition du *Recueil*, dans *Port-Royal insolite*, p. 470.

(68) Bibl. de Port-Royal, P.R. ms. 148, ff. 77-78, et dans J. Orcibal, *Saint-Cyran et le jansénisme*, pp. 45-46.

(69) C'est aussi à cette époque qu'Antoine Arnauld prépare l'édition, en français, de plusieurs œuvres de saint Augustin ; les deux premières paraîtront à Paris, chez Antoine Vitré, en 1644 sous les titres suivants : *Édition et Traduction du Livre de S. Augustin des Mœurs de l'Église catholique*, et *Édition et Traduction du Livre de S. Augustin de la Correction et de la grâce*.

(70) Extrait d'une lettre d'Arnauld, le 29 avril 1683, à Louis-Paul Du Vaucel, *Œuvres*, t. II, p. 243. Voir P. Quesnel, *Histoire de la vie et des ouvrages de M. Arnauld*, p. 24, et J. Besoigne, *Histoire*, t. V, p. 341.

(71) Adrien Baillet, *La Vie de M. Descartes*, Paris, 1691, repr. Olms, 1972, liv. VI, chap. IV, t. II, p. 128.

(72) Id., *ibid.*, p. 544.

(73) Sur Desmares, voir G. Hermant, *Mémoires*, t. I, p. 419, L. Batterel, *Mémoires domestiques*, t. I, pp. 417-418, et J. Lesaulnier, *Port-Royal insolite*, p. 723.

(74) Les noms de ces premiers collaborateurs de Saint-Cyran et d'Arnauld reviennent souvent dans leur correspondance, mais aussi dans celles de Barcos, de M. d'Andilly, des Mères Agnès et Angélique Arnauld.

(75) *Lettres de la Mère Angélique Arnauld*, Utrecht, aux dép. de la Compagnie, 1742-1744, 3 vol. in-12, t. I, p. 233.

(76) Voir Albert De Meyer, *Les Premières Controverses jansénistes en France*, Louvain, 1917, et Léopold Willaert, *Bibliotheca janseniana belgica*, Louvain-Paris, 1949-1951, 3 vol., t. I, et les travaux du savant P. Lucien Ceyssens.

(77) Toutes ces expressions, et les jugements qui suivent, sont extraits des approbations.

(78) La première citation est extraite de la p. 22 du t. I des *Mémoires* de Rapin, la seconde de la p. 33.

(79) « Le premier Port-Royal », art. cité, p. 269. Une étude des relations entretenues, au cours des années 30, par Antoine Arnauld, comme par son frère Robert, avec plusieurs écrivains contemporains, comme Balzac et Jean Chapelain, est bien intéressante à cet égard : voir à ce sujet mon article intitulé : « Antoine Arnauld et la société littéraire des années 1630 », dans *Antoine Arnauld. Trois études*, p. p. Jean-Robert Armogathe, Jean Lesaulnier et Denis Moreau, La Rochelle, Rumeur des Âges, 1994, pp. 9-31. L'abbé Antoine Arnauld rappelle, à propos de ses *Mémoires*, ce que son père, M. d'Andilly, « dit autrefois assez agréablement, quoiqu'avec un peu de vanité, à propos du livre de la *Fréquente Communion* » : « Comme on lui témoignait [à Robert Arnauld] de l'admiration qu'un jeune homme qui ne faisait qu'à peine de sortir des écoles, sans aucun usage du monde, eût pu écrire si bien et si poliment, il répondit qu'il n'y avait pas lieu de s'en étonner, et qu'il parlait simplement la langue de sa maison » (*Mémoires de l'abbé Arnauld contenant quelques anecdotes de la Cour de France, depuis 1634 jusqu'à 1675*, Paris, Foucaut, coll. Petitot, t. XXXIV, 1824, p. 121).

(80) M. Jean Mesnard se montre plus réservé que J. Orcibal : après avoir rappelé que « Costar ne voit en lui [Arnauld] qu'un « théologien », il écrit : « En dépit de la netteté, de la solidité de son style, Arnauld avait une manière trop savante, trop raisonneuse, trop sèche pour avoir la réputation d'« écrire bien ». Il demeurerait sur le seuil de la littérature », extrait de l'article intitulé : « Jansénisme et littérature », reproduit dans *La culture du XVII<sup>e</sup> siècle. Enquêtes et synthèses*, Paris, P.U.F., 1992, p. 254. Dans un article sur « La rhétorique de Saint-Cyran. I », *Chroniques de Port-Royal*, 26-27-28, 1977-1978-1979, pp. 39-53, Philippe Sellier, de son côté, parlant de « Saint-Cyran évangéliste des *Provinciales* », rappelle qu'Arnauld, écrit, dans la *Réponse à la lettre d'une personne de condition*, « que la vraie charité envers les personnes oblige à écrire avec force contre leurs excès » : « tout l'opuscule d'Arnauld, note le commentateur, célèbre la violence rhétorique » (p. 47). La remarque pourrait, semble-t-il, s'appliquer à d'autres ouvrages d'Arnauld, y compris à la *Fréquente Communion*.

(81) La publication de l'ouvrage a un immense retentissement pour les amis de Port-Royal : voir par exemple Pierre Thomas du Fossé, *Mémoires*, éd. citée, t. I, pp. 121-122 ; ajouter la réaction du marquis de Liancourt, avouant, selon Nicolas Fontaine, que « le livre de la *Fréquente Communion* lui avait été d'une très grande utilité » (*Mémoires*, éd. d'Utrecht, 1738, t. II, p. 469), et bien d'autres « conversions ».